

**COMITÉ SYNDICAL****REUNION DU 12 JUIN 2014****Date de la convocation : 27 mai 2014****Sous la présidence de Monsieur Le Doyen d'Âge****Présents :**

Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (Titulaire), Monsieur Hervé GAYRARD (Titulaire), Monsieur Bernard PIOT (Titulaire), Monsieur Jean Philippe LEGAL (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Julio CARBALLO (Titulaire), Monsieur Xavier PARIS (Titulaire), Monsieur Gérald GOUTANIER (Titulaire), Monsieur Xavier DUMARTIN (Titulaire), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Guillaume DÉPINAY GENIUS (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Patrick MEIFFREN (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Patrick BAUDIN (Titulaire), Monsieur Jean François BORDELAIS (Suppléant), Monsieur Mathieu TRUFFART (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Monsieur Isidro MARTIN (Titulaire), Monsieur Philippe BLAIN (Suppléant), Monsieur Alain DIDIER (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Christophe SERENA (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain TURBY (membre associé CUB), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental).

**DÉLIBÉRATION N°20140612\_002  
ÉLECTION DE LA PRÉSIDENCE**

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

## DÉLIBÉRATION N°20140612\_002 ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

Sous la présidence de Monsieur Bernard PIOT, Doyen d'âge,  
Assisté par Monsieur Romain PAGNAC, Secrétaire de séance,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau Président(e) suite au renouvellement des délégués des Communautés de communes et d'agglomération consécutivement aux élections municipales des 23 mars et 30 mars.

**CONSIDÉRANT** que le nouveau Président est élu par le Comité Syndical parmi les membres du Bureau sortant.

**CONSIDÉRANT** que la majorité absolue des délégués est présente.

**Vu** la délibération en date du 12 juin 2014 relative à l'élection du nouveau Bureau Syndical,

**Vu** l'article 9.1 des statuts du Syndicat Mixte Gironde Numérique, ayant été créé par arrêté préfectoral en date du 1er août 2007,

**Vu** le chapitre 1 du règlement intérieur du Syndicat Mixte Gironde Numérique

Est élue Présidente du Syndicat Mixte Gironde Numérique :

**- Mme Anne Marie KEISER**

Le mandat du Président est d'une durée de trois ans.

Adopté à l'unanimité,  
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 12 juin 2014

Pour expédition conforme,

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Mr Romain PAGNAC

Mr Bernard PIOT

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)